

Mon jour

- Mercredi
- Samedi

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

Elément à conserver

- Une copie de mon contrat
- Les conditions générale de vente
- Une fiche utilisation du site

Elément à restituer dans le présent dossier

- UN CONTRAT D'INSCRIPTION
- UNE FICHE PAIEMENT
- UNE FICHE SANITAIRE (si première inscription ou en cas de changement)
- UNE AUTORISATION DE PRELEVEMENT
- UN RIB
- 1 CHEQUE DE DE GARANTIE DE 250 € PAR CONTRAT

Le certificat médical n'est plus nécessaire il est remplacé par un questionnaire de santé via la licence fédérale sur FFE.com

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Je souhaite participer à de la compétition :

- Mini-open à partir de 3 ans et jusqu'à 6 ans
- Equifun à partir du galop d'argent
- Hunter à partir du galop 2
- CSO à partir du Galop 2
- CCE à partir du galop 4

Une licence de compétition club est obligatoire, cette licence est gratuite mais nécessite un certificat médical et une autorisation parentale pour les mineurs à joindre au dossier ou au plus 15 jours avant la compétition.

J'ai la possibilité de réserver un casier pour laisser mon matériel d'équitation pour la saison de septembre à juin en plus de mon forfait.

Le nombre de casier est limité.

Paiement du casier

- Au mois 8€/mois
- A l'année 75€

CAVALIER / CAVALIERE

Nom et prénoms : _____ Licence n° _____

Adresse : _____

Téléphone : _____._____._____._____._____._____ / _____._____._____._____._____._____ Courriel : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom _____ Téléphone : _____._____._____._____._____

Titulaire(s) de l'autorité parentale : _____

Profession des parents

Parent 1	
Parent 2	

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.

J'atteste ou mon représentant légal atteste avoir recueilli un avis médical favorable ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation. Loi n°2020-1525

J'ai été informé que la souscription d'une licence implique la collecte de mes données personnelles par le club et par la FFE pour l'exécution des services dont je bénéficie.

En souscrivant une licence, j'ai pris connaissance et j'accepte la politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rgpd.

Je reconnais avoir pris connaissance et signé les conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur la page cavalier de mon enfant depuis le site www.ffe.com et sur equi.generalif.fr.

Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant :

Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes avec la licence FFE ou j'ai déjà souscrit à une licence FFE n° _____.

Je souscris une garantie complémentaire payante auprès d'#EquiGeneralif, directement sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr.

Je refuse les assurances offertes par la licence FFE et justifie être assuré(e) en « Responsabilité civile », garantissant les conséquences financières que ma pratique pourrait causer à autrui, et le cas échéant être assurée en « Individuelle accident », indemnisant les dommages corporels qui pourraient m'être occasionnés. Nom de l'assureur : _____
Contrat n° _____

J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Droit à l'image :

J'accepte l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

Je refuse l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

- Je souscris un forfait annuel je comprends que je ne pourrai pas être remboursé(e) en cas d'absence à une ou plusieurs séances pour lesquelles une place m'était réservé(e).
- J'atteste avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur du centre équestre, disponible sur le site.
- Le cavalier doit être équipé de son matériel dès les premières séances :
 - casque d'équitation aux normes
 - pantalon
 - boots et mini-chaps

Sans cet équipement, le cavalier pourra se voir refuser l'accès au cours sans dédommagement ou report.

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales du forfait annuel suivantes :
- J'ai pris connaissance que le forfait annuel comporte 5 séances de théories dont 2 seront réservées au travail à pied conforme aux objectifs du cours auquel mon enfant participe.

La date de fin de validité du forfait est inscrite dans mon espace personnel (voir onglet mes cartes et abonnements)
(au-delà de cette date, toutes les reprises, non rattrapées, sont définitivement perdues)

En choisissant **le forfait le cavalier s'engage pour l'année** ; par conséquent aucun remboursement total ou partiel ne pourra être envisagé quel que soit le motif invoqué, même avec certificat médical.

Le forfait annuel ouvre droit à une ou deux séances d'équitation en fonction du choix retenu, mais ne constitue en aucun cas une réservation pour un créneau horaire défini pour l'année, c'est-à-dire que le centre équestre se réserve le droit de modifier les horaires de reprise après consultation des cavaliers concernés sans pour autant ouvrir droit à quelconque remboursement des sommes versées.

Les absences sont rattrapables uniquement si le cours est décommandé 48 h à l'avance
directement sur l'appli dédié à l'aide du QR code ci-contre ou par mail.
Toute absence est rattrapable au plus tard à la fin de la période suivante.



Les cours du samedi, précédant les vacances scolaires de la zone B, sont compris dans le forfait.

Les périodes

Période 1	Du 11 septembre au 19 octobre 2024
Période 2	Du 05 novembre au 21 décembre 2024
Période 3 sauf pour les séances de baby	Du 07 janvier au 8 février 2025
Période 4	Du 25 février au 5 avril 2025
Période 5	Du 23 avril au 20 juin 2025

Tarification : voir facturation sur le site

Une cotisation + Un forfait annuel + Une licence Fédérale

En m'acquittant de ma cotisation je suis automatiquement adhérent à Amelone Loisirs

- Paiement Comptant par :
 - CB
 - Espèces
 - Prélèvement
- Paiement en n fois : Je demande la fiche de paiement différés.

Date et signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

CAVALIER MINEUR

Nom _____ **Prénom** _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ **E-mail** _____ @ _____

Adresse _____

Tél Tel. 1. _____ Tel. 2 _____

Coordonné(e)s de la ou des personnes à contacter en cas d'urgence Contact 1 : _____ Qualité : _____
 Tel. 1 : _____ Tel. 2 : _____

Contact 2 : _____ Qualité : _____
 Tel. 1 : _____ Tel. 2 : _____

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Fiche sanitaire

- Sexe : féminin masculin
- Groupe sanguin : _____ Rhésus : _____
- Vaccination (remplir à partir du carnet de santé, des certificats de vaccination ou joindre la copie des pages de vaccinations du carnet de santé).

Précisez-s'il s'agit :

- Diphtérie : date _____ date rappel _____
- Tétanos : date _____ date rappel _____
- Poliomyélite : date _____ date rappel _____
- Ou DT Polio : date _____ date rappel _____
- Ou Tétracoq : date _____ date rappel _____
- BCG date 1^{ère} vaccin _____ date revaccination _____
- Injection de sérum
 Nature _____ date _____
 Nature _____ date _____

Si l'enfant n'est pas vacciné, pourquoi ?

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

- Rubéole Coqueluche Varicelle Otites
- Angines Rhumatismes Rougeole Oreillons

Antécédents médicaux et/ou chirurgicaux :

Vos Recommandations

(Allergie, interdictions, contre-indications médicales, traitement en cours...)

Autorisation de baignade : oui non

Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) :

Assurance

- Licence FFE : _____
- Carte Vacances : _____
 _____ Coordonnées de
 Generali Cabinet PEZANT :
 02 31 06 08 09

Autre (nom de l'assureur et le n° de police d'assurance) :

Club / Organisme Responsable

Centre Equestre les Joncs

45210 Griselles
 0238260216

Nom du référent Club : Barrer Wilfried

Téléphone du référent Club : 06 79 58 61 11

Cette fiche doit être consciencieusement remplie et signée

AUTORISATION DE SOINS SUR MINEUR

Je, soussigné(e) _____
parent / tuteur légal de l'enfant _____
né(e) le ____ / ____ / ____

- Reconnais avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant mon enfant, annexée à la présente autorisation de soins.
- Déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

A _____, le _____

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

CONSENTEMENT A UNE INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous, soussignés, Monsieur et Madame _____
parents / tuteurs légaux de l'enfant mineur _____
né(e) le ____ / ____ / ____

- Reconnaissons avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant notre enfant, annexée à la présente autorisation de soins.
- Autorisons par avance, en cas de nécessité pour l'état de santé de notre enfant, le service de secours :
 - à prodiguer tous soins nécessaires en cas d'urgence ;
 - à hospitaliser, et/ou à pratiquer tout acte chirurgical, médical et anesthésique.
- Déclarons avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

A _____, le _____

*Signature du représentant légal précédée
de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »*

*Signature du représentant légal précédée
de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »*

1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison inscrite au contrat ci-dessus. L'inscription ne se confond pas avec l'adhésion demandée par le club.

2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club. Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur equi.generali.fr. Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et consultable sur notre site <https://www.centreequestresjoncs.fr/Le-reglement-interieur-118.html>. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

5. Protection des données personnelles

L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne de l'établissement équestre, l'inscription aux stages et compétitions sportives, etc.

Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein de l'établissement ont accès à ces données dans le cadre de leur mission.

Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose directement auprès de l'établissement d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse mail de l'établissement.

6. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

7. Modalités de remboursement

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement.

Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants :

- Cours réservés ou réglés plus de **6 mois à l'avance**, remboursables sur présentation d'un certificat médical de **contre indication à la pratique de l'équitation**. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement.

- Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure.

Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction. Toute activité à la carte non décommandée au minimum 7 jours à l'avance reste due en intégralité.



Facilité de Paiement Rappel Juridique :

Le **forfait** est un élément de tarification, défini à l'avance et indépendant des quantités consommées.

La **facilité de paiement** en n fois équivaut à un crédit sans intérêts. Pour tout paiement supérieur à trois échéances celui-ci est soumis aux règles du crédit à la consommation (article L. 311-1, 6° du code de la consommation).

1°) Définition des parties :

La facilité de paiement en n fois sans frais est conclue entre :

D'une part, la société EARL « Haras d'Amelone-Centre Equestre Les Joncs » domiciliée lieu-dit « les Joncs » 45210 Griselles, Siret 52187586400022 représenté par Barrer Wilfried en qualité de gérant, est dénommé **« le prêteur »**.

Et d'autre part,

Domicilié....., est dénommé **« l'emprunteur »**.

2°) Tarification et Echelonnement :

La facilité de paiement est conclue pour un montant de € (montant total de la facture), que l'emprunteur souhaite régler en fois. Il est dit qu'il n'y a pas d'intérêts ni de frais de dossier. Par conséquent le coût de la présente facilité est nul.

- Intérêts 0%
- Frais de dossier 0€

3°) Mode de règlement :

- o Prélèvement
- Chèque de garantie d'un montant de 250€.

Banque	N° du Chèque

4°) Incidents de paiements et pénalités :

Tout retard ou rejet de paiement entraineront l'application de frais d'un montant de 30 € par incident.

Vous avez la possibilité de nous contacter si vous rencontrez une difficulté au plus tard 15 jours avant l'échéance uniquement par mail à centreequestresjoncs45@gmail.com et ceci n'entrainera aucun frais.

5°) Obligation des parties :

La totalité du montant est dû quel que soit le motif aucun remboursement des sommes versées ne pourra être exigé par l'emprunteur, en contrepartie le prêteur s'engage à exécuter la prestation dans son intégralité sur la période définie au contrat.

6°) Recours et Litiges :

En cas d'impossibilité de continuer la pratique de l'équitation pour n'importe quel motif, l'emprunteur pourra céder la période restante de son forfait à une tierce personne du même âge et du même niveau en fonction des disponibilités du planning, après accord du centre équestre. Le nouveau titulaire devra s'acquitter de la cotisation annuelle du club et de la licence fédérale.

7°) Echancier de Paiement :

Les paiements ne peuvent être différés au-delà du 05/06 de l'année suivante.

Paiement	Baby et moins de 10 ans	Plus de 10 ans
à l'inscription	120€	150€
Règlement du solde	Préciser le nombre d'échéances	

Fait en double exemplaire à Griselles, le

« Le prêteur »

« L'emprunteur »

Nom et Signature suivi de la mention « lu et approuvé »

Utilisation du site

Je me rend sur mon compte sur www.centreequestrelesjoncs.fr

Je m'identifie ici avec mon adresse mail.



Je peux modifier à tous moment mes coordonnées

Dans mon espace personnel je retrouve :

Mon planning → Mon Planning où je gère mes absences, je décommande 48h à l'avance donc je récupère mon cours

Mes commandes → Ici je retrouve mes commande et je peux éditer mes factures

Mes cartes & abonnements →

Gérer les mandats de → Je renseigne mon mandat, je l'imprime, je le signe et le joint à mon dossier.

Gérer les cartes & abonnements de

Titre	Type	Commande associée	Fin de validité	Effectués	Réservés	Disponibles	Statut
Junior vers le Galop 2	Abonnement	C2006101236001398	30 août 2021	22 (heures)	6 (heures)	0 (heures)	Valide

Je retrouve en cliquant sur le calendrier le détail des reprises auxquelles je suis inscrit sur l'année.

Ici je retrouve mes heures créditées que j'ai décommandées 48h à l'avance.

Je peux installer en scannant ce QR code un application pour gérer mes reprises plus rapidement :



Je suis le lien et j'entre mes identifiants de connexion puis j'enregistre la page en page d'accueil de mon smartphone .

Login ou email

.....

Valider

< Déconnexion

Moustique Vers le Galop de Bronze (8)	mercredi 19 mai 10:00 - 11:00
Cours Particulier (1)	mercredi 19 mai 10:00 - 11:00
Baby 1ère année vers le Poney de Bronze (3)	mercredi 19 mai 11:00 - 12:00
Moustique vers le Galop d'Argent (7)	mercredi 19 mai 14:00 - 15:00
Vers le Galop 1 (2)	mercredi 19 mai 14:00 - 15:00
Junior vers le Galop 2 (6)	mercredi 19 mai 15:00 - 16:00
Vers le Galop 3 et 4 (8)	mercredi 19 mai 15:00 - 16:00
Junior vers le Galop 2 (6)	mercredi 19 mai 16:00 - 17:00
Baby 2ème année vers le Poney d'Argent (4)	mercredi 19 mai 16:00 - 17:00

J'obtiens l'ensemble des reprises auxquelles je suis inscrit. En cliquant sur la reprise je peux voir quel poney je monte et je peux me **désinscrire 48h avant l'heure du cours** en cliquant sur **supprimer** puis sur **enregistrer**.

Lyna I

Mon nom Supprimer

Historique : ROUXCY < DRAGOW < CONTREFACON < AGRIPPINE < DRAGOW

AGRIPPINE CONTREFACON DEXTER DRAGOW EHO

GAME OVER HARRY MOUSTIQUE OKAPI POLUX

ROUXCY SAMBA SURPRISE

Candice I

LILWEN I

Mara M

Thimeo

Faire glisser sur la gauche pour supprimer une participation

Supprimer Annuler Enregistrer

Si le bouton supprimer n'apparait pas je suis **hors délais**. Toutes les absences sont gérées par vos soins.